

Livret d'accueil

Le Mot de bienvenue

Bienvenue, ce livret doit te permettre d'avoir une vision de ce qu'est la vie au Lieu de Vie et d'Accueil de l'Imaginarium.

La localisation

La maison de l'Imaginarium est située à Montdoumerc, dans le département du Lot (46) au sud de Cahors et limitrophe avec le Tarn-et-Garonne.

C'est un petit village mais il est non loin de 2 pôles plus grands Cahors et Montauban.

Il faut que tu saches que les adultes présents sur le lieu de vie, t'accueille avec plaisir, et partage volontiers son temps et ses biens, afin de te permettre non seulement de bénéficier d'attentions humaines ainsi que du confort de la maison, mais également, d'avoir accès à des activités ludiques, sportives, artistiques, formatives et informatives.

La raison d'être du LVA

Dans ce que tu vas lire, tu trouveras certainement des points qui sont déjà ta force et nous allons t'aider à le sublimer.

Cette maison a été créée pour permettre aux enfants qui ne trouvent pas leur place ni en famille d'accueil, ni en foyer de pouvoir être accueillis dans des conditions à mi-chemin entre ces deux solutions d'accueil plus courante.

Dans cette maison, nous pouvons créer des conditions te permettant de te réapproprier ton envie de vivre rationnellement, en préservant ton intégrité physique, morale et affective, afin de développer tes compétences en vue de ton intégration sociale et personnelle.

Nous allons t'accompagner afin que tu sois capable :

- ✓ De te responsabiliser selon ton âge et tes capacités ;
- ✓ De développer ta confiance en toi ;
- ✓ De créer des contacts humains sans équivoque ;
- ✓ De stimuler ton envie d'autonomie ;
- ✓ De développer avec tous les adultes du lieu une écoute réciproque ;
- ✓ De t'amener progressivement à respecter autrui, et à te faire respecter par l'adoption de valeurs communes ;

La mise en œuvre de notre engagement

Cela exige de notre part :

- ✓ D'être nous-mêmes disponibles, attentifs et à l'écoute ;
- ✓ De t'offrir une vie quasi-familiale au quotidien ;
- ✓ De te rendre responsable de ton hygiène, de la propreté de ta chambre et de ton lieu de vie ;

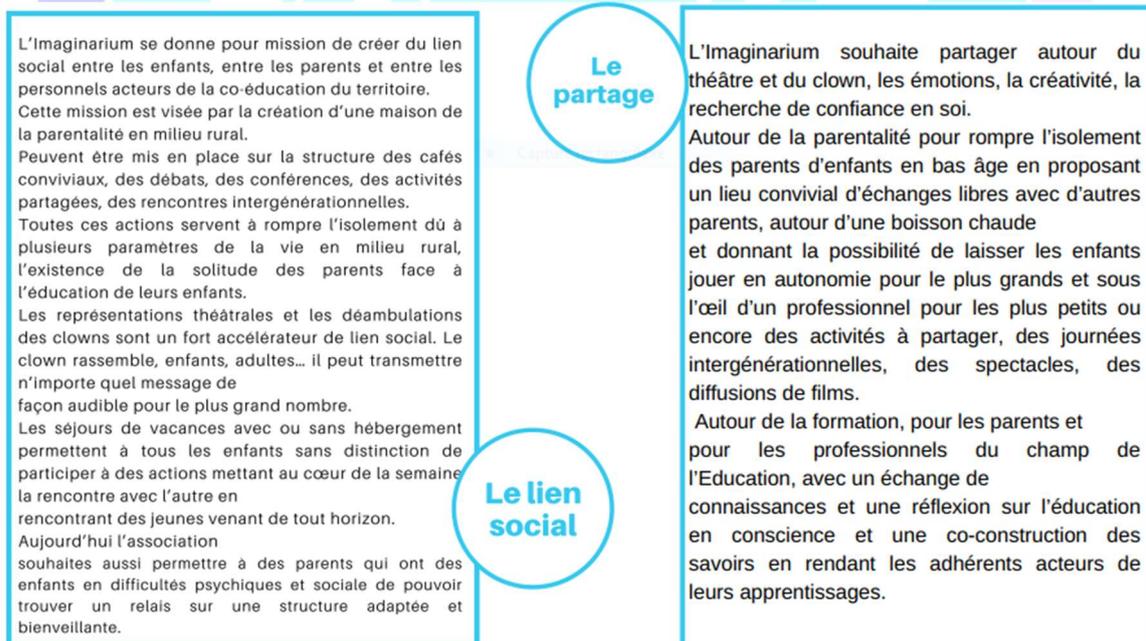
- ✓ De t'assister dans la reconstruction de liens clarifiés avec ta famille, chaque fois que cela est possible, selon les objectifs fixés ;
- ✓ De te faire participer activement à la vie sociale et familiale du lieu de vie et d'accueil
- ✓ De t'apprendre à décider et à adhérer à des sorties culturelles choisies en commun
- ✓ De t'inciter à être acteur des décisions de la vie quotidienne ;

Les enfants accueillis

Nous accueillons des enfants, au petit nombre de six, les périodes d'accueil varient selon les situations. Celles-ci peuvent aller de quelques mois, à plusieurs années pour les accueils à long terme. La population accueillie est composée principalement d'enfants mineurs (8 à 12 ans) rencontrant des troubles de comportements. Nous accueillons des garçons et des filles.

Nous ne sommes toutefois pas en capacité d'accueillir les jeunes présentant des pathologies psychiatriques avérées ou pouvant représenter un réel danger pour les autres résidents.

Les valeurs développées dans le projet pédagogique



• Capture rectangulaire

Les parents et les enfants par le biais de l'association pourront découvrir des activités, des créations, des lectures, des courants pédagogiques différents... qu'ils n'auraient pas découvert par eux même. La découverte de d'autres parents et de d'autres enfants grâce à des activités ludiques et novatrices.

La formation permet aux professionnels de l'éducation, de découvrir des nouveaux courants pédagogiques, des nouvelles astuces éducatives.

La découverte de pair peut aussi amener les professionnels à favoriser la remise en question et la prise de recul face à ses propres pratiques.

Les séjours de vacances amènent aux jeunes bénéficiaires, la découverte de nouvelles activités, de nouvelles connaissances tant humaines que culturelles.

Une fois par semaine l'association aimerait inviter la culture dans la maison avec des contes, des concerts en salon ou à l'extérieur lorsque le climat le permet.



Le développement personnel (scolarisation et formations)

ETRE ADULTE DEMAIN

Chaque enfant accueilli sur le LVA de l'Imaginarium devra en sortir en étant autonome sur sa vie quotidienne et peu importe son âge. Comment tenir une maison, comment s'occuper de soi, quoi manger, quand et pourquoi, savoir faire ses papiers

POUR ET PAR

Nous souhaitons mettre en place un LVA pour les enfants accueillis mais qu'ils en soient les principaux acteurs . La démocratie est fondamentale pour vivre en collectivité et les règles doivent être discutées, comprises, justes et acceptées.

AU CENTRE DU PROJET

Le LVA mettra à disposition des enfants accueillis des suivis psychologique de groupe et/ou individuel hebdomadaire en partenariat avec des professionnels et des chercheurs. Cet objectif est mis en place pour démontrer que la prise en charge psychologique a une incidence sur l'insertion des enfants accueillis à long terme.

ECOLE, STRUCTURE SPÉCIALISÉE

Les enfants accueillis seront orientés et des pistes de prises en charges mises en place dès le mois de leur arrivée.

L'école ou la structure d'apprentissage est le lien avec une vie sociale et ordinaire.

Les activités



La vie quotidienne

✓ Période scolaire

Un des axes de travail de la structure est la scolarisation des enfants accueillis que ce soit en milieu ordinaire ou en structure plus spécialisée, la sociabilisation et la co-éducation sont un facteur nécessaire pour donner du sens à ta présence ici.

Lors de cette période, si tu dois te rendre à l'école ou en structure, tu seras réveillé par l'adulte présent sur la maison en fonction de tes horaires de ramassage de bus ou de taxis mais aussi en fonction de tes besoins pour te préparer.

Le petit déjeuner est un moment autonome, de nombreuses choses sont à ta disposition et tu choisis ce que tu veux manger et boire dans ce qui t'es proposé, avant de partir.

Quelques règles existent, ne pas partir le ventre vide et essayer de manger des féculents (Pain, brioche, céréales...), un fruit ou un jus et un laitage (Facultatif)

Suite au petit déjeuner tu passes faire ta toilette (dents, visage, mains...) puis tu t'habille et tu peux partir pour la journée ou la demi-journée suivant les modes de prises en charge.

Si tu es en attente de scolarisation, il n'y a pas de réveil en même temps que les autres, tu peux te reposer. En revanche, ce ne sont pas les vacances ! A 10h, ton programme d'activité commence, il faut donc que tu sois prêts avant. Les adultes présents dans la maison, font en sorte que les horaires soient respectés.

Même s'il n'y a pas de scolarité, il est important t'apprendre à avoir un rythme de vie

Le soir lors de ton retour, tu pourras goûter si l'heure le permet, certains font leur devoir, d'autres vont à la douche, d'autre participe aux tâches quotidienne (mise de table, vidage lave-vaisselle, aide à la cuisine, décrochage du linge...). Ces tâches sont listées dans un tableau par les

enfants lors de rassemblement et chaque enfant fait le même nombre de tâches dans la semaine par roulement. Lorsque sa participation à la vie quotidienne est faite tu peux vaquer à tes occupations (Télé, jeu de société, Légo, projet individuel...)

Le repas se prend entre 19h et 20h, une fois le repas terminé et les tâches liées à ce dernier faites, tu te brosses les dents et tu peux jusqu'à 20H45 être dans ta chambre avec un livre ou un jeu calme. Puis extinction des lumières à 21H au plus tard.

✓ Période de vacances

Les enfants accueillis en structures (ITEP, IME...) n'ont que la moitié des vacances par rapport aux enfants accueillis en milieu ordinaire.

Quelques semaines avant chaque période de vacances, lors des temps de rassemblement, un programme est fait avec et par les enfants. Il y a bien sur des règles.

- Une sortie payantes /semaine (Karting, accrobranche, zoo...)
- Un intervenant sur une thématique/semaine (Graff, danse, théâtre...)
- Une sortie nature/semaine (Randonnée à la journée, visite d'une permaculture...)
- Une soirée festive/semaine

Les matinées sont en autonomie, le petit-déjeuner est à disposition jusqu'à 10H30. La matinée est consacrée à la maison, entretien de leur chambre, Jardinage (Potager, pelouse...), soin aux animaux (Poules...), projet individuel, jeux de société.... Et l'après-midi des ateliers plus « encadré » avec les sorties ou des ateliers d'apprentissage (Cuisine, informatique, travail du bois, tâche de vie quotidienne, élaboration des repas...) menée par les adultes présents.

Le déroulement des soirées reste inchangé. En revanche, lorsque personne à école le lendemain le coucher peut être un peu décalé et la soirée plus festive. Le repas peut aussi être pris dès 19h pour permettre le visionnage d'un film avant le coucher. Ces soirées prévues bien en amont afin de ne pas trop perturber les routines installées qui sont nécessaire au bon fonctionnement de la maison.

Le public accueillis est souvent médicamenteux pour réguler les angoisses, le sommeil est un facteur important de leur bien-être et conditionne très souvent la qualité de la journée à venir.

✓ Les week-ends

Les samedis sont rythmés par les visites aux familles, quand il y en a, aux activités sportives et artistiques et à l'organisation de la soirée. Chaque samedi une soirée festive est organisée par les enfants avec l'aide des adultes. Les thèmes sont décidés par les enfants lors des rassemblements.

Une fois par mois, la culture vient à nous et nous recevons un artiste local pour un spectacle, un conte, un concert... la maison peut être ouverte aux bénévoles de l'association et aux personnes du village. Ces soirées sont mises en place pour permettre aux personnes du village de connaître les enfants et de ne pas avoir d'a priori négatif sur la structure.

Les dimanches sont des jours tranquilles, pas d'heure de levé, pas de petit déjeuner mais un brunch disponible jusqu'à 13h30, des ateliers fixes (Jeux de société, ateliers cuisine pour réaliser les goûters de la semaine...) sont proposées aux enfants pour maintenir le cadre sécurisant.

Les après-midis sont consacrés à la mise en place de la semaine qui arrive, travail scolaire, rangement, préparation des courses à venir...

Un week-end par mois le lieu de vie sera fermé. Cette fermeture te permettra de rentrer dans ta famille (Parent, grands-parents, oncle, tante, frères, sœurs...) si cela est possible ou chez un.e assistant.e familial.e chez qui tu as passé de bon moment. Cela te permettra de rencontrer d'autres personnes et de ne pas passer tout ton temps avec des enfants qui ont les mêmes problématiques que toi et que tu vois dès fois et sur l'institution et sur la maison de l'Imaginarium.

Les relations enfants-accompagnants

Empreints de respect mutuel, les échanges entre les enfants accueillis et les personnes encadrantes doivent être légères et bienveillantes. Et une relation de confiance est établie. Le lieu de vie doit être pour toi, un lieu apaisant, sécurisant et épanouissant.

Les adultes sont là, pour une transmission des valeurs sociétales plus légères et plus audibles.

Les accompagnants te prêtent une attention soutenue et ceci dans toutes les situations de vie quotidienne.

Aucune agression verbale n'est tolérée sans qu'un travail de réparation ne vienne contribuer à la compréhension et au contrôle de soi. Les agressions physiques font systématiquement l'objet d'une contention de protection ou d'un isolement temporaire tant pour toi que pour l'accompagnant.

Dans certaines situations de violence, une exclusion du lieu de vie est décidée.

Les relations structure-parents

Pour les visites, elles se feront toujours après concertation avec les organismes référents. Les visites avec tes parents sont encadrées par l'ordonnance de placement et ne se feront jamais au lieu de vie.

Un adulte se rendra disponible pour t'amener sur les lieux de rendez-vous pour que tu puisses partir en visite lorsque cela est autorisée.

Les relations des mineurs avec leur famille

Le LVA s'engage à respecter les dispositions mises en place selon lesquelles tu entretiens ou non des contacts avec ta famille, conformément aux instructions de l'organisme placeur ainsi que l'exercice de l'autorité parentale lors d'un placement, avec ses limites éventuelles précisées par le magistrat compétent.

Les retours en famille

Les modalités des retours en famille sont transmises au LVA par l'organisme placeur. Les modalités sont basées sur les droits de visite et d'hébergement de tes parents. Pour autant l'organisme placeur vérifie l'accessibilité et la cohérence de ces modalités de retours en concertation avec le LVA.

La maison

La maison est située sur un terrain arboré, plat, avec une piscine dont l'accès ne peut se faire qu'avec la présence d'un adulte.

La maison se compose :

- Au Rez de chaussé

Une cuisine

Une grande pièce (Salle à manger, salon)

Un salon télé

Une buanderie

Une salle de bain

Un wc

1 chambre (10 m²) pour 1 enfant

1 chambre (15 m²) pour 2 enfants

- A l'étage :

1 chambre (pour l'adulte de nuit)

1 chambre (15 m²) pour 2 enfants

1 chambre (28 m²) pour 3 enfants

- Dépendance :

Un garage

Les bureaux de l'association (pour l'équipe du LVA et pour les autres activités de la structure)

Un enclos pour les poules et les chèvres (Actuellement vide)

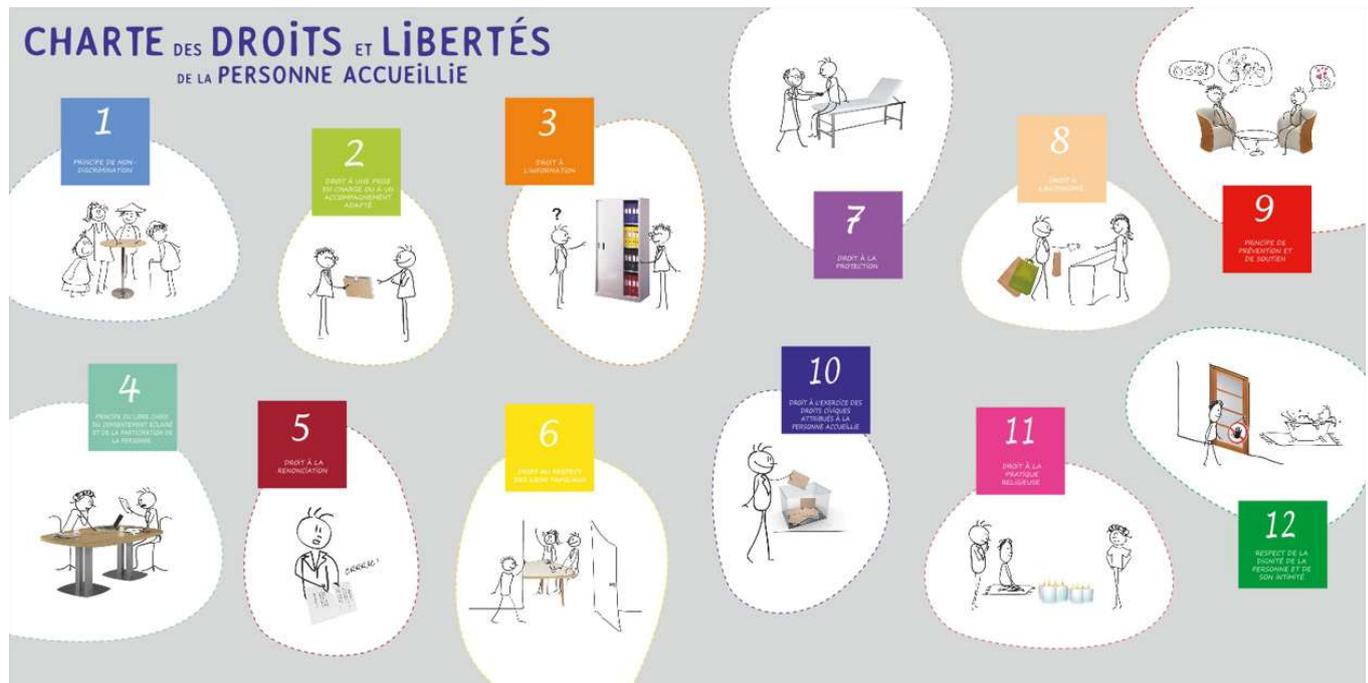
Un atelier pour ranger les vélos et les réparer.

Une piscine et son local

La capacité prévue

Le lieu de vie peut accueillir 8 jeunes aux vues de l'espace et des adultes présents sur le site en revanche, pour l'instant la structure accueille 6 enfants.

Charte des droits et liberté de la personne accueillie



(Voir annexe 11)

Règles de vie

(Voir annexe 12)

Exercice de l'autorité parentale dans le cadre du placement

Article 371-1 du code Civil :

L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux père et mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent selon son âge et son degré de maturité.